



Direction de la Communication

Communiqué de presse
EDUCATION- SCIENCES PO PARIS

« La Région félicite les jeunes Guadeloupéens admis à Sciences Po Paris »

Basse-Terre, le 06 juillet 2013- La Région soutient la jeunesse dans ses projets d'avenir et félicite à cet effet les 3 jeunes Guadeloupéens qui viennent d'être admis à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (IEP).

La collectivité régionale mène depuis plusieurs années une politique active afin de favoriser l'éducation pour tous. C'est dans ce contexte qu'elle a renouvelé en 2012 sa « Convention d'Education Prioritaire » avec la prestigieuse école de Sciences Po Paris, pour une durée de 5 ans.

Ce dispositif permet de sélectionner de brillants lycéens, scolarisés au sein d'établissements classés en zones d'éducation prioritaire, qui ne bénéficient pas des moyens ou d'un contexte favorable pour accéder aux concours des grandes écoles. La convention permet de repérer les élèves qui ont le potentiel pour entreprendre de hautes études, et de les admettre à Sciences Po Paris, sur la base d'un examen du parcours scolaire et d'une épreuve orale.

En Guadeloupe, la convention entre l'IEP de Paris et la collectivité régionale concerne les lycées Faustin Fléret, Bastareau à Marie-Galante et de Pointe-Noire. 14 élèves avaient été pré-sélectionnés cette année, et ce sont les 3 bacheliers Shade CHRISTINE, Yasmine SINACEUR et Gwendaline ZAMI, qui ont finalement été admis et qui feront leur entrée à Sciences Po Paris en Septembre 2013.

Fière de leur réussite, Josette BOREL-LINCERTIN assure ces jeunes du suivi attentif et du soutien financier de la Région durant toute leur scolarité à Sciences Po. Elle les encourage par ailleurs à représenter brillamment la Guadeloupe sur les bancs de cette grande école, et à tirer le meilleur de ces études qui s'annoncent passionnantes.

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION